

Communiqué de presse de l'UPOV n° 109

Genève, 6 avril 2017

Le Conseil de l'UPOV tient sa trente-quatrième session extraordinaire

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa trente-quatrième session extraordinaire le 6 avril 2017.

Principaux faits nouveaux:

Les avantages socioéconomiques de l'appartenance à l'UPOV au Viet Nam

Le Conseil s'est félicité de la publication par HFFA Research GmbH de l'étude intitulée "The socio-economic benefits of UPOV membership in Viet Nam: An ex post assessment on plant breeding and agricultural productivity after 10 years" (auteur principal : Steffen Noleppa).

Résumé

http://hffa-research.com/wp-content/uploads/2017/04/Executive-Summary-2017-03-HFFA-Research-Paper-socio-economic-benefits-UPOV-Vietnam-ex-post-assessment-plant-breeding-agricultural-product ivity.pdf

Étude complète

http://hffa-research.com/wp-content/uploads/2017/04/2017-03-HFFA-Research-Paper-socio-economic benefits-UPOV-Vietnam-ex-post-assessment-plant-breeding-agricultural-productivity.pdf

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les documents suivants :

Notes explicatives

UPOV/EXN/EDV/2 Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte

de 1991 de la Convention UPOV (révision)

UPOV/EXN/PPM/1 Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la

Convention UPOV

Documents d'information:

UPOV/INF/6/5 Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la

Convention UPOV

Tous les documents adoptés seront publiés dans la collection de l'UPOV (voir http://www.upov.int/upov collection/fr/).

Principes directeurs d'examen

Le Conseil s'est félicité de l'adoption par le Comité technique (TC) de cinq nouveaux principes directeurs pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (principes directeurs d'examen), de neuf versions révisées de principes directeurs d'examen et de quatre versions partiellement révisées de principes directeurs d'examen. L'UPOV dispose désormais de 321 principes directeurs d'examen, tous disponibles gratuitement sur le site Web de l'UPOV (http://www.upov.int/test_guidelines/fr/).

Expérience des membres de l'Union en matière d'examen des obtentions végétales

Le Conseil a noté que le nombre de taxons pour lesquels les membres de l'Union avaient indiqué avoir une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) était passé de 3462 en 2016 à 3561 en 2017 (+2,9%). En 2017, la liste des taxons comprend 3416 genres et espèces différents. Il a également noté qu'il était possible d'accéder librement, par l'intermédiaire de la base de données GENIE, aux informations sur les membres de l'Union ayant une expérience pratique en matière d'examen DHS (voir http://www.upov.int/genie/fr/).

Organisation des sessions de l'UPOV

Le Conseil a décidé d'organiser à partir de 2018 une seule session du Conseil, du Comité consultatif, du Comité administratif et juridique et du Comité technique, qui se tiendrait pendant une semaine à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève, compte 74 membres et couvre 93 États. L'UPOV a pour objectif de mettre en place et promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruquay, Viet Nam.

Pour en savoir plus sur l'UPOV, veuillez contacter le Secrétariat de l'Union :

 Tél. : (+41-22) 338 9111
 Mél. : upov.mail@upov.int

 Tlcp. : (+41-22) 733 0336
 Site Web : www.upov.int

[Fin du document]